

COMMISSION DE DISCIPLINE

PV N° 008 DU 03/12/2019

Membres Présents MM : MESSAOUDI Mohamed - HALIMI Ahmed

TRAITEMENT DES AFFAIRES DIVISION HONNEUR

Affaire n°050/ Match : NRMK El Ksour / OSB Sidi Belkhir (Sen) du 30/11/2019

Joueurs Avertis

Nom Prénoms	N° Licences	Clubs	Sanctions
-DAHMANI Lazhar	1910269	NRMK	Anti Jeu
-SELMI Ridha	1910229	OSB	Anti Jeu

Affaire n°051/ Match : USCA Adjadja / CSBT Temacine (Sen) du 30/11/2019

Joueurs Avertis

Nom Prénoms	N° Licences	Clubs	Sanctions
-TLILI Abdellah	1910434	USCA	Anti Jeu
-TATI Yakoub	1910166	CSBT	Anti Jeu

Affaire n°052/ Match : CHBA H/B/Abdallah / EFAN Nezla (Sen) du 30/11/2019

Joueurs Avertis

Nom Prénoms	N° Licences	Clubs	Sanctions
-GUASSOUM Zakaria	1910675	EFAN	Anti Jeu

Affaire n°053/ Match : CMC Chott / CSL Lagraf (Sen) du 30/11/2019

Joueurs Avertis

Nom Prénoms	N° Licences	Clubs	Sanctions
-AMOUMENE Messaoud	1910046	CMC	Anti Jeu
-BOUGOFFA Med Youcef	1910107	CSL	Anti Jeu

Affaire n°054/ Match : IRBH El Hadjira / CSM M'nagueur (Sen) du 30/11/2019

Joueurs Avertis

Nom Prénoms	N° Licences	Clubs	Sanctions
-CHEBBOUB Abdelmounaim	1910505	IRBH	Anti Jeu
-GHERAIRI Nabil	1910185	CSM	Jeu Dangereux

Joueurs Exclus

Nom Prénoms	N° Licences	Clubs	Sanctions
-KRARBI Mustafa	1910364	IRBH	01 Match Ferme Cumul de Cartons

Dirigeants Signalés

Nom Prénoms	N° Licences	Clubs	Sanctions
-GHERIB Mohamed	190013	IRBH	01 Match Ferme Contestation de Décision + 1.000 DA d'Amende.

Affaire n°055/ Match : CRBS Beni Soued / NRAN Nail (Sen) du 30/11/2019

Joueurs Avertis

Nom Prénoms	N° Licences	Clubs	Sanctions
-ROUKH Med Said	1910254	CRBS	Anti Jeu
-LAHRECHE Ameer	1910601	NRAN	Anti Jeu
-TEBET Brahim Khalil	1910074	NRAN	Anti Jeu

TRAITEMENT AFFAIRES DIVISION PRE - HONNEUR

Affaire n°056/ Match : MBHM'B' Hassi Messaoud / JSG Goug (Sen) du 30/11/2019

Joueurs Avertis

Nom Prénoms	N° Licences	Clubs	Sanctions
-TELIB Said	1910625	MBHM'B'	Anti Jeu
-GUENDOOUZ Toufik	1910607	MBHM'B'	Jeu Dangereux
-GUERFI Med Tayeb	1910538	JSG	01 Match Ferme Contestation de Décision + 1.000 DA d'Amende.
-GOSSI Fares	1910536	JSG	01 Match Ferme Contestation de Décision + 1.000 DA d'Amende.
-KERKOURI Adel	1910671	JSG	01 Match Ferme Contestation de Décision + 1.000 DA d'Amende.

Joueurs Exclus

Nom Prénoms	N° Licences	Clubs	Sanctions
-LAKEHEL Abderafik	1910539	JSG	02 Matchs Fermes Faute Grave.

Affaire n°057/ Match : CRSBS Sidi Bensaci / USH El Harhira (Sen) du 30/11/2019

Joueurs Avertis

Nom Prénoms	N° Licences	Clubs	Sanctions
-KHELED Ramdane	1910357	USH	Anti Jeu
-BENHAMAD Housam Dine	1910294	USH	Jeu Dangereux
-KERROUCHE Kotb Eddine	1910292	USH	01 Match Ferme Contestation de Décision + 1.000 DA d'Amende.

Joueurs Exclus

Nom Prénoms	N° Licences	Clubs	Sanctions
-BARKET Belkhir	1910528	CRSBS	03 Matchs Fermes pour Agression Envers Joueur +1.500 DA d'Amende (Article 113).

Affaire n°058/ Match : RCO Ouargla / MCN N'goussa (Sen) du 03/12/2019

Joueurs Avertis

Nom Prénoms	N° Licences	Clubs	Sanctions
-MOFRADJ Med Mustafa	1910492	RCO	Jeu Dangereux
-HOMADI Abdelouahab	1910503	RCO	Jeu Dangereux
-MOKRANI Hadj Salah	1910328	MCN	01 Match Ferme Contestation de Décision + 1.000 DA d'Amende.
-BABOU Zakaria	1910378	MCN	01 Match Ferme Contestation de Décision + 1.000 DA d'Amende.
-ANANE Mahmoud	1910330	MCN	Jeu Dangereux

Joueurs Exclus

Nom Prénoms	N° Licences	Clubs	Sanctions
-KHOULDI BOUBAKEUR	1910484	RCO	01 Match Ferme Cumul de Cartons
-MIDOUNE Abdelghani	1910388	MCN	01 Match Ferme Cumul de Cartons

Note Aux Associations

Rappel de l'Article 133 : Amendes

Les amendes infligées à un club doivent être réglées dans un **délai de trente (30) jours** à compter de la date de notification ou la publication du Bulletin Officiel.

Passé le délai de trente (30) jours et après une dernière mise en demeure pour paiement sous huitaine, la ligue **défalquera un (01) point par mois de retard à l'équipe seniors du club fautif.**

Si le club n'a pas apuré le paiement de ses amendes avant la fin du championnat en cours, son engagement pour la saison sportive suivante demeure lié au règlement de ses dettes envers la ou les ligues concernées.

Le Secrétaire C-D

Ahmed HALIMI

Le Président C-D

Med MESSAOUDI